

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE_2020_034

Création d'un emploi de technicien principal de 1re classe

L'an deux mille vingt et le neuf septembre, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjols, sous la présidence de Serge VÉDRINES.

Étaient présents : Jean-Michel ARNAL, Daniel AURIOL, Christine BEDEL, Didier CADAUX, Arnaud CURVELIER, Jean-Michel DAUMAS, Alain DELMAS, Raymond FABRÈGUES, Gilbert FAUCHER, François FOLCHER, Daniel GIOVANNACCI, Serge GRASSET, Pierre HERRGOTT, René JEANJEAN, Madeleine MACQ, Yves MALRIC, Malika MONZIOLS, Patrick SALSON, Richard SARRAU, Régis VALGALIER, Serge VÉDRINES

Étaient représentés : Cathy JOUVE par Gilbert FAUCHER

Secrétaire de séance : Pierre HERRGOTT

Date de convocation : 25 août 2020

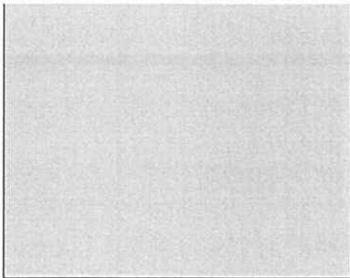
Délégués du comité syndical		
En exercice : 23	Présents : 21	Pouvoirs : 1
Résultat du vote		
Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0

Le comité syndical, après avoir délibéré,

Considérant le besoin de créer un emploi de technicien principal de 1re classe ;

Décide la création de l'emploi suivant à compter du 1^{er} octobre 2020 :

Filière	Technique
Catégorie	B
Cadre d'emploi	Technicien territorial
Grade	Technicien principal de 1re classe
Temps de travail	37h30
Intitulé	Chargé de missions "eau et milieux aquatiques"/ Directeur / animateur du SAGE (H/F)
Missions	<p><u>Missions de direction</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Animer les instances du syndicat (comité syndical, bureau) Préparer et mettre en œuvre les décisions et orientations budgétaires du comité syndical Suivre et coordonner les actions conduites par les autres agents <p><u>Animation territoriale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre et suivre les dispositions du SAGE (suivi technico-financier)



- Animer la procédure, organiser la concertation, mobilisation et coordination des acteurs (collectivités, administrations, organismes professionnels, associations, élus, usagers...) pour la bonne réalisation des opérations prévues
- Analyser les dossiers de projets d'aménagement du territoire liés à l'eau soumis à l'avis de la CLE, organiser la concertation pour le rendu d'un avis partagé
- Suivre la rédaction et la mise en œuvre du contrat de rivière

Précise que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent qui sera nommé dans cet emploi sont inscrits au budget ;

Autorise le président à signer toutes pièces utiles se rapportant à cette opération.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le président, Serge VÉDRINES



Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 18/09/2020
et publié ou notifié
le 21/09/2020